

eGovernment: Organiser la modernisation L'exemple des appels d'offre et des procédures d'attribution

De nombreuses administrations attendent beaucoup des solutions d'eGovernment, qui leur permettrait d'effectuer leur travail journalier plus facilement. Ces solutions simplifient et accélèrent les procédures, elles permettent la rapidité des communications ainsi qu'un contrôle plus actuel et plus flexible des développements. Les mécanismes administratifs deviennent plus efficaces et, en outre, plus transparents. L'administration se rapproche davantage des citoyens et devient plus ouverte ; on peut ainsi garantir des opérations réalisées en bonne et due forme. Et, suite à une utilisation renforcée et plus efficace des solutions d'eGovernment, l'on s'attend en outre à des retombées positives pour l'économie de quelques régions, les entreprises et investisseurs appréciant les décisions et informations rapides concernant les prérequis et des procédures. Et pour la promotion de l'économie également, les technologies de l'information comme domaine d'avenir avec des cycles d'innovation rapides et de nouveaux produits offrent des possibilités intéressantes. Les solutions d'eGovernment offrent également aux entrepreneurs régionaux et aux partenariats public-privé des occasions intéressantes.

L'optimisme répandu est justifié et sert de base pour des affaires du côté des fournisseurs de logiciels. Cependant la technique n'est pas une fin en soi. Elle doit faire ses preuves dans le travail de tous les jours et doit connaître le même niveau d'acceptation par différents utilisateurs. Le traitement moderne des données seul ne suffit pas ; les données doivent être également évaluées dans leur contenu. La technique seule ne peut prendre aucune décision ou fixer des priorités.

Pour passer aux solutions offertes par l'eGovernment, il faut investir considérablement dans l'infrastructure et dans la formation, ce qui entraîne des frais de changement ainsi que des coûts consécutifs. Il faut également garantir la sécurité technique et la compatibilité, comme il faut respecter les principes démocratiques, tels qu'un accès généralisé, voir gratuit et simple. D'autres difficultés qui ne sont nullement prévisibles à moyen ou à long terme existent dans l'archivage et l'entretien des données et aussi dans le risque d'une dépendance possible par rapport à certains fabricants de logiciels. Pour passer à des applications d'eGovernment, il peut être nécessaire de réorganiser certaines procédures : un système d'eGovernment sous-entend plus que l'utilisation de techniques modernes ; c'est essentiellement un travail de gestion et un défi posé aux qualités de gestion de l'administration publique. Son utilisation est en même temps un cas unique de l'ouverture de l'administration à des « utilisateurs finaux » et peut-être même de changements fondamentaux dans la gestion publique.

Le séminaire se propose d'analyser ces questions à la lumière d'expériences tirées de la pratique. Nous voulons informer sur la technologie moderne sans entrer dans les détails techniques, mais plutôt aborder la question relative à l'approche des solutions d'eGovernment : comment concevoir et mettre en place des solutions d'eGovernment ? Les sceptiques voient mal la qualité s'accommoder ici de la quantité.

L'exemple choisi, en l'occurrence les procédures publiques d'attribution, est un domaine central, particulièrement sensible dans les prérogatives de l'administration publique. En effet les nouvelles directives de l'Union européenne représentent des défis considérables pour toutes les régions d'Europe : dès le début de l'année 2010, des appels d'offres de plus de 5,2 M € seront faits uniquement par voie électronique.

Le land de la Hesse est depuis des années pionnier dans l'utilisation réussie de solutions modernes d'eGovernment. Déjà en 2006, la Hesse avait reçu le premier prix du concours eGovernment organisé par le gouvernement fédéral. Avec son propre stand à la foire informatique spécialisée CeBit à Hannover, la Hesse montre ainsi son engagement dans des partenariats bien établis avec des entreprises de renom.

Hôte : Land Hesse, Gemeinnützige Hertie-Stiftung
Période : 6 – 9 octobre 2008
Lieu de réunion: Monastère Eberbach, Eltville à Rheingau
(logement gratuit et contribution aux frais de voyage pour les participants)
Participants : Experts, scientifiques et fonctionnaires spécialisés des régions de l'AER
Langues : allemand/anglais/français (avec traduction simultanée ou consécutive)

Lundi 6 octobre 2008

Arrivée à partir de 14 h 00

Logement :
Hôtel Kloster Eberbach
65346 Eltville
Tel.: +49-(0)-6723-9930; Fax: +49-(0)—6723-9931.000

19 h 30

Dîner commun au Kloster (Monastère) Eberbach

Objectifs du eGovernment: expériences et attentes des régions européennes

Les solutions eGovernment peuvent changer les processus administratifs ; elles doivent cependant vous convenir. Les applications techniques peuvent varier, mais elles fonctionnent souvent selon des principes semblables. Des exemples régionaux d'eGovernment ouvrent donc des perspectives intéressantes, d'autant que différentes cultures administratives peuvent être comparées. Comprendre les points communs et les différences est une condition importante pour poursuivre une coopération réussie et une bonne base pour évaluer les directives centrales de la Commission européenne dans leurs possibilités et conséquences.

Mardi 7 octobre 2008

Monastère d'Eberbach
salle de la Bibliothèque

9 h 00 – 9 h 30	Accueil
9 h 30 – 10 h 00	Note principale 1 : eGovernment : objectifs et exigences de l'UE N.N. Commission européenne
10 h 00 – 10 h 30	Discussion ; Modération N.N.
10 h 30 – 11 h 00	Pause café
11 h 00 – 12 h 30	Plénière : stratégies régionales : objectifs, expériences, problèmes cas, Modération N.N.
12 h 30 – 14 h 00	Déjeuner
14 h 00 – 14 h 30	Note principale 2 : procédures d'attribution : objectifs et exigences de l'UE N.N. Commission européenne (?)
14 h 30 – 15 h 00	Discussion; Modération N.N.
15 h 00 – 15 h 30	Pause café
15 h 30 – 16 h 30	Plénière : résumé, attentes de la suite du séminaire Modération N.N.
16 h 30 – 17 h 30	Visite guidée du Monastère d'Eberbach Dîner (sur les bords du Rhin ?)

Pratique d'eGovernment: exemple : procédures d'attribution

Depuis 1999, la Hesse a fait des progrès exemplaires en faisant un pas important et efficace vers les solutions de d'eGovernment. Ses modèles et programmes ont été récupérés par de nombreux landers allemands et même par certains pays étrangers. Le concept d'eDirectives mis en place actuellement pour les appels d'offre publique donne un exemple concret et approprié pour imaginer des idées autour de la mise en place technique et organisationnelle d'un système eGovernment. Il offre des points de référence pertinents pour le travail continu en groupes de travail.

Mercredi 8. octobre 2008

9 h 00 – 10 h 30	Exemple : procédures d'attribution dans la Hesse : partie 1 N.N. (plusieurs conférenciers?)
10 h 30 – 11 h 00	Pause café
11 h 00 – 12 h 30	Exemple : procédures d'attribution dans la Hesse : partie 2 N.N. (plusieurs conférenciers?)
12 h 30 – 13 h 00	Présentation des groupes de travail Distribution
13 h 00 – 14 h 30	Déjeuner

Sécurité de eGovernment : questions techniques et juridiques

L'adoption des solutions d'eGovernment doit être garantie par d'importantes mesures de sécurité. Outre les exigences techniques relatives à la codification et à la protection de l'identité numérique, des conditions strictes doivent être remplies relatives à la sécurité juridique. La corruption doit aussi être évitée et une documentation exhaustive et fiable doit être établie. Il faut alors partir du principe que fonctionnalité, taille et sécurité ne sont pas toujours compatibles. Il faut toujours peser le pour et le contre des changements possibles dans la pratique juridique et administrative ou de marges de manœuvre pour décisions importantes ; des solutions trouvées au cas par cas peuvent devenir plus difficiles. Les évaluations personnalisées et les entretiens individuels font partie des bonnes pratiques administratives, comme l'exigent les gens et les entreprises.

14 h 30 – 16 h 00	Groupe de travail 1 : sécurité juridique a) Documentation et contrôle
-------------------	---

	Groupe de travail 2 : sécurité technique a) signature électronique, coupe feux etc.
16 h 00 – 16 h 30	Pause
16 h 30 – 17 h 00	Groupe de travail 1 : sécurité juridique b) protection contre la corruption et contre les irrégularités
	Groupe de travail 2 : sécurité technique b) jugement de partenaires pour logiciel
17 h 30 – 19 h 00 (?)	Rapports des groupes de travail (?)
20 h 00	Dîner

Gestion des solutions eGovernment : Organisation et communication

EGovernment peut mettre en place des processus administratifs efficaces et augmenter la confiance générale de l'opinion dans la fiabilité de l'administration publique, à condition seulement d'informer de l'approche choisie et de s'assurer que celle-ci a fait ses preuves auprès des différents utilisateurs. Une formation complète ainsi que des investissements préalables peuvent être nécessaires. Un programme central n'est pas toujours préférable à une multitude de systèmes. Les solutions eGovernment ne conduisent pas automatiquement à la réduction du personnel ; d'autres tâches administratives et unités organisationnelles peuvent être également nécessaires. Pour que les informations et les processus conviennent à tous les différents types d'utilisateurs, cela implique des dépenses considérables. Le niveau d'acceptation des nouveaux procédés est une condition essentielle qui nécessite du temps. De nombreux employés et citoyens refusent même de bonnes solutions, quand elles sont obligatoires et sont présentées sans aucune autre alternative. C'est pourquoi les solutions eGovernment exigent beaucoup de la direction, du personnel et de l'opinion.

Jeudi 9 octobre 2008

9 h 00 – 9 h 30	Note principale 3 : communication avec l'extérieur
10 h 00 – 10 h 30	Discussion; Modération N.N.
10 h 30 – 11 h 00	Pause café
11 h 00 – 13 h 00	Groupe de travail 1 : organisation interne mise en place des procédés
	Groupe de travail 2 : organisation externe Acceptation par les partenaires
13 h 00 – 14 h 30	Déjeuner
14 h 30 – 15 h 30	Rapports des groupes de travail
15 h 30 – 16 h 00	Pause café
16 h 00 – 17 h 30	Plénière : résumé, possibilités de coopération
18 h 30	Dîner

Vendredi 10. octobre 2008

Départ après le petit déjeuner

Gemeinnützige
Hertie-Stiftung 

Gemeinnützige Hertie-Stiftung
Förderbereich Europäische Integration

Grüneburgweg 105
D-60323 Francfort sur Main
Dr. Armin v.Ungern-Sternberg

Directeur de projet Intégration européenne
ungern-sternbergA@ghst.de
Tel.: +49-(0)-69-660756.165
Fax: +49-(0)-69-660756.301

en coopération avec



Ministère des Finances de la Hesse
Direction : Grundsatzangelegenheiten, Staatliches
Bauverfahren und Bauangelegenheiten des Bundes

Friedrich-Ebert-Allee 8
D-65185 Wiesbaden
Hans-Ulrich Hartwig

Responsable de la division
Hans-Ulrich.Hartwig@hmdf.hessen.de
Tel.: +49-(0)-611-3224.42
Fax: +49-(0)-611-3224.88